

CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE



🔊 PRÉREQUIS

- Avoir au minimum 18 ans au moment de l'examen.
- Avoir moins de 30 ans au démarrage du contrat (sans limite d'âge pour les personnes ayant une reconnaissance travailleur handicapé)
- Aucun niveau scolaire n'est exigé.

Sara, ancienne apprentie,
partage son expérience en vidéo



🕒 DURÉE DE FORMATION

14 mois

490 HEURES

de formation théorique

📍 LIEUX DE FORMATION

Aude :

- Narbonne
- Castelnaudary

📊 TAUX DE RÉUSSITE (2025)

100%

🎓 DIPLÔME

Titre professionnel

Niveau 5

LE RÔLE D'UN CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE

Il accueille et accompagne des publics vers l'emploi durable (ou la formation) en construisant avec eux un diagnostic partagé et un parcours d'insertion. Il/elle repère les atouts et freins, mobilise les dispositifs (emploi, formation, logement, santé, mobilité, droits), anime des actions collectives, travaille en réseau avec les acteurs du territoire et coopère avec les employeurs pour faciliter le recrutement et l'intégration.

**VOUS AIMEZ ACCOMPAGNER LES
PARCOURS ET REDONNER CONFIANCE ?**

Découvrez un métier d'avenir dans un secteur
qui recrute !



CFA Sanitaire & Social
Former aux métiers de l'humain

Contactez-nous

04 67 69 04 36 

contact@cfa-sanitaire-social.com 

www.cfa-sanitaire-social.com 

CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE

LE CONTENU DE LA FORMATION

- BC1** Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé ;
- BC2** Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle ;
- BC3** Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle.



En savoir + : www.francecompetences.fr
RNCP37274 - TP
Conseiller en insertion professionnelle

POURSUITE D'ÉTUDE

Assistant de service social,
Educateur spécialisé

QUELS EMPLOYEURS ?

- **Secteur public** : Pôle emploi (PE), Missions Locales (ML), Cap Emploi, collectivités territoriales, PLIE, Maisons de l'emploi (MDE)
- **Économie sociale et solidaire (ESS)** : SIAE (chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, régies de quartier), GEIQ
- **Secteur privé** : organismes de formation (OF), cabinets RH, ETTI (intérim d'insertion)
- **Social / médico-social** : CHRS, CADA, résidences sociales (RS), ESAT, EA

QUEL COÛT POUR MA FORMATION ?

La formation est gratuite pour l'apprenti(e)
Art. L.6211-1 et L.6221-2 du code du travail
Loi 2018-771 du 05/09/2018 Art-11

QUELLES SONT LES MISSIONS AU QUOTIDIEN ?

- **Accueillir, informer, diagnostiquer** la situation globale et formaliser un plan d'action.
- **Contractualiser et suivre** le parcours (objectifs, étapes, indicateurs), réajuster si besoin.
- **Accompagner le projet pro** : clarification du projet, levée des freins, orientation formation.
- **Outils de la recherche d'emploi** : CV/LM, profils en ligne, simulations d'entretiens, ateliers thématiques.
- **Prospecter et collaborer avec les employeurs** : recueil de besoins, appui au recrutement, mobilisation des aides.
- **Faciliter l'intégration/maintien en emploi** : liens entreprise, tutorat, solutions d'adaptation.
- **Assurer le suivi administratif et la traçabilité** (outils numériques), **veille** sur le marché et les dispositifs, **travail en réseau** et partenariats.

Je candidate



Étape 1

Préinscription



Étape 2

Inscription à une
réunion d'information
en visioconférence

Les partenaires



CFA Sanitaire & Social
Former aux métiers de l'humain